

SRD, partenaire de la Fédération de la pêche, pour votre sécurité



## ATTENTION AUX LIGNES ELECTRIQUES

### SRD et pêcheurs, ne soyez pas sur la même ligne

A l'occasion de l'ouverture de la pêche, SRD, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du département de la Vienne renouvelle ses conseils de prudence pour préserver la sécurité des personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques.

Même sans contact direct avec une ligne, un arc électrique peut se former et il y a alors danger car risque de brûlure et d'électrocution.

Amis pêcheurs, voici les règles de sécurité à respecter :

- Évitez de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence de lignes électriques aux abords du plan d'eau, repérez les, et tenez-vous en à distance pour éviter tout risque d'amorçage (arc électrique), y compris si vous pêchez en bateau.
- Respectez impérativement la distance de 5 m, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique mais surtout à l'approche.
- Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne électrique.
- Tenez votre canne en position horizontale en passant sous une ligne électrique.

**Pour tout renseignement, demandez conseil à la Fédération de la pêche.**

N'oublions pas que toute personne exerçant une activité de loisirs ou professionnelle, à proximité des lignes électriques est concernée.

N'hésitez pas à consulter notre brochure sur notre site internet [www.srd-energies.fr](http://www.srd-energies.fr)

